

• Elsa Naudé

8, rue de Ribeauvillé - 67100 Strasbourg
+33 (0) 6 18 11 17 68 - elsa.naudé@gmail.com
elsanaude.com

Artiste-autrice affiliée à la Maison des Artistes - EI

- SIRET: 830 337 861 00025
- N° de sécurité sociale: 2 92 11 31 555 419 69

Dispensée de précompte

• Salomé (Etienne) Macquet

4 bis rue Henri Vel Durand
94340 Joinville Le Pont
France

Facture numéro 2022 / 05 / 2 – Bâle, le 23 mai 2022.

Montant en euros HT

Création digitale pour la collection de vêtements Sebline 500€
Création de divers visuels et incrustation de motifs
(12,5h à 40€/h)

• Total à verser à l'artiste autrice 500 €

TVA non applicable, article 293B du CGI
Contribution diffuseur : 1,1 % sur la rémunération brute HT versée*.
(soit 5,5 € à régler directement à l'URSSAF).

* Taux en vigueur en 2022

Conditions Générales de Vente

EN CONFORMITÉ DE L'ARTICLE L 441-10 DU CODE DE COMMERCE :

- Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Règlement par chèque à l'ordre d'Elsa Naudé ou par virement (IBAN : FR76 1751 5900 0004 8799 9391 515) en date de remise de cette facture.
- Le paiement sera à effectuer au plus tard au trentième jour suivant la date de réception de la facture (cf: C. com. art L. 441-10).
- Tout règlement effectué après expiration de ce délai donnera lieu une pénalité fixée à 15% du montant total de la facture, par mois de retard entamé, exigible sans rappel le jour suivant la date limite du règlement, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Mention obligatoire. Lutte contre les retards de paiement / Article 53 de la Loi NRE.
- Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

INFORMATIONS CONCERNANT L'URSSAF ET RELATIVES À VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE DIFFUSEUR D'OEUVRES ARTISTIQUES :

- Conformément à l'article L382-4 du Code de la sécurité sociale et L6331-65 du Code du travail, le Client doit s'acquitter d'une contribution personnelle de 1,1% de la rémunération brute hors taxes directement auprès de l'URSSAF.
- Pour plus d'information consulter le site : www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/artistes-auteurs-diffuseurs-comm/vous-etes-diffuseur.html

INFORMATIONS CONCERNANT LES DROITS D'EXPLOITATION

- Elsa Naudé ne cède que les droits d'exploitation de la création limités aux termes du présent document.
- Elsa Naudé reste propriétaire de l'intégralité des créations tant que la prestation n'est pas entièrement réglée.